soufrent fait large trouée tombérent peu après dans des souffrances atroces en poussant des cris déchirants.

D'autres rejetèrent le poison mais furent néanmoins fortement indisposés. On les transporta aussitôt à l'hôpital-ambulance mais les médecins jugèrent la nature des toxines absorbées ne pouvoient administrer les remèdes précis et ils se contentèrent de faire des injections de caféine.

Cinq malheureux troupiers succombèrent dans le moindre, deux avant même d'arriver à l'hôpital militaire.

LISTE DES MORTS

Les morts sont les nommés :

Alfred Warguier, d'Amiens, classe 92; Octave Roussel, né à Condas (Somme) classe 94; Paul Bouland, de Fruges (Pas-de-Calais), classe 92; Victor Poiler, de Mouvaux, classe 93; Emile Vandembroucq, de Saint-Pierre-les-Calais, classe 93.

Le jeune homme originaire de Mouvaux, à la suite d'une injection de caféine s'était déclaré guéri. Cinq minutes après il tombait raide mort.

Les funérailles de ces malheureux sont fixées à mercredi matin.

LISTE DES MALADES

Voici d'autre part la liste des soldats indisposés au membre de dix-sept : Carbonnel Augustin, de Courrières (Pas-de-Calais), classe 93; Matin Adolphe, d'Amiens, classe 93; Crutel Louis, d'Amiens, engagé volontaire, âgé de 18 ans; Martin Marius, de Courbevoie, classe 93; Lebacle Alex. de Vanhallim (Seine-et-Oise), classe 92; Copin Jules, de Wimille (Pas-de-Calais), classe 92; Boulfroy Armand, d'Oresmaux (Somme), classe 94; Chelin Henri de Dunkerque, engagé volontaire, âgé de 18 ans; Derveloz Edouard, de Bisquet (Somme), classe 94; Lenfant Pierre, de Barincourt (Pas-de-Calais), classe 92; Bonvoisin Henri, d'Etaples, (Pas-de-Calais), classe 92; Lecomte Lucien, de Paris, classe 93; Colson Gustave, de Ham-en-Artois, classe 93; Polet Pierre, de Willencourt (Pas-de-Calais), classe 92; Sys Jules, de Cassel, classe 92; Vincent Eugène, de Rueil (Seine-et-Oise), classe 93.

Cinq autres soldats sont soignés à l'infirmerie.

A trois heures de l'après-midi, M. le général de France, commandant le 1er corps d'armée; M. le général de Chauvenet, commandant la 4re brigade, et M. le commandant Laurent Chirlon-thon ont rendu visite aux malades à l'Hôpital-Militaire.

Les visites ont été interdites dans la seconde partie de l'après-midi. Les malades sont soignés par le docteur Molty, médecin principal, aidé des autres médecins de l'hopital.

Des télégrammes ont été envoyés dans l'après-midi aux parents des jeunes gens décédés.

La nature du poison

A la même heure, M. le capitaine de place Francois, apportait à l'Hôpital divers flacons qui furent présentés aux soldats afin qu'ils puissent désigner celui qui les avait empoisonnés. On constata qu'il s'agissait de teinture d'aconit.

L'action du poison

L'action toxique de l'aconit à dose massive, comme l'ont ingérée les malheureuses victimes de hier matin, retentit surtout sur le cœur, en même temps qu'elle détermine l'asphyxie et des troubles nerveux variés.

Le pouls se ralentit tombe à 40 pulsations, ce symptôme a été noté chez tous ; mais à côté de ces ralentissements du cœur il y a des irrégularités dans les battements qui peu à peu aboutissent à des syncopes et amènent la mort par arrêt définitif du cœur.

Longtemps avant le dénouement fatal la température générale du corps s'abaisse, tandis que l'intelligence reste lucide presque jusqu'au dernier moment. Comme nous le disons plus haut, d'un de ces pauvres petits chasseurs, un quart d'heure avant la syncope qui l'a emporté, était encore très gai se félicitant de l'avoir échappé belle. Un à présent le matin une période convulsive bien connue dans les empoisonnements par l'aconit.

La dilatation de la pupille, la gêne respiratoire avec oppression et sensation de stricture à la gorge, les fourmillements à la peau et autres troubles variés de la sensibilité ont été observés chez les malades encore en traitement; et on sait d'un affaiblissement musculaire général. Un d'eux a présenté une paralysie localisée à un bras.

Ajoutons que sur les vingt-deux ou vingt-cinq soldats qui ont eudes symptômes d'intoxication, quatorze seulement ont ingéré de la teinture d'aconit qui a fait cinq victimes, les huit autres paraissent avoir bu des doses énormes de vin ou d'alcool ou quinquina, ce qui a produit chez eux une fièvre compliquée de l'action du principe médicamenteux. Leur état n'inspire pas d'inquiétude.

L'ENQUÊTE

L'autorité militaire poursuit son enquête consciencieusement avec l'autorité civile. A midi dans la cour de la caserne Vandamme tous les soldats du bataillon consigné ont été passés en revue par les deux majors. A chacun d'eux les médecins ont posé des questions sur les boissons qu'ils avaient absorbées pendant cette longue nuit de corvée.

La plupart s'étaient contentés de bière, de café ou de cognac que les habitants du quartier, dont la sympathie pour la troupe est légendaire, leur avaient simultanément offerts. Quelques autres qui avaient vidé des flacons de médicaments inoffensifs ont cependant été mis en observation.

Les médecins ont en la sage précaution de prendre des mesures prophylactiques en vue d'une épidémie qu'eût pu engendrer la mauvaise nourriture pour les soldats des malades atteints d'affections contagieuses : variole ou fièvre typhoïde.

Tous les vêtements de corvée dont ils étaient revêtus ce soir-là ont été mis aux greniers de la caserne pour être soumis aujourd'hui à la désinfection. Tous les chaudrons ont pris ensuite le bain antiseptique.

LES DEGATS

Les dégâts sont considérables mais couverts par des assurances. L'Eglise est assurée pour 1.200.000 francs aux Compagnies :

L'Abeille, l'Aigle, l'Ancienne mutuelle de Rouen, les Assurances générales, la Clémentine, la Confiance, la Générale Belge, la Liverpool, la Mutuelle Seine-et-Oise, la Nationale, le Nord, la Normandie, le Phénix, la Providence, le Royale, le Soleil, l'Union.

Sur les 1.200.000 francs d'assurances, il y a 800.000 fr. pour l'immeuble et 200.000 francs pour le mobilier.

A cela il faut joindre quelques milliers de francs pour le bénitier Tour. A l'église de vénérables reliques artistiques ont été anéanties.

On déplore la perte de tableaux de grande valeur tels que l'Annonciation et la « Nativité » qui se trouvaient dans le mur de gauche.

Les trois cloches ont été absolument liquéfiées et on n'en a plus retrouvé trace.

Elles pesaient respectivement 4.000, 1.500 et 1.000 kilos.

Le plus lourd avait une grande valeur et avait été donné à l'église en 1640 par l'abbé de Cysoing.

En revanche, les vitraux qui se trouvent derrière le chœur et qui sont un chef-d'œuvre de l'art moderne, n'ont pas souffert.

Ces vitraux, d'une valeur de 40.000 francs, ont obtenu une médaille d'or aux expositions de 1867 à Paris et 1868 à Vienne.

Le marbre blanc de l'autel n'a pas été endommagé.

En somme, l'église est complètement perdue. Il faudra la raser et la rebâtir.

Le chœur est à peu près intact mais la voûte menace ruine ; aux murs pendent encore trois tableaux entièrement noircis.

A l'hôpital on arrose encore les toitures par prudence ; toute l'aile située du côté de l'église est à peu près détruite ; les toitures n'existent plus ; les fenêtres béantes laissent apercevoir des débris informes, des poutres carbonisées, des pierres noircies.

La chapelle de l'hôpital était le bâtiment le plus ancien. On a pu mettre à l'abri les objets les plus précieux, mais les orgues et diverses œuvres artistiques de valeur ont été la proie des flammes, il n'en reste plus aucun vestige.

Il y a longtemps que les praticiens se plaignent des dégâts, défavorables des bâtiments affectés au service des malades, il est très probable qu'on rasera ce qui reste des bâtiments et qu'on édifiera à leur place des services selon les exigences du progrès. Le démantèlement des fortifications permettra de donner des dimensions plus considérables à cet établissement hospitalier dont les dépendances étaient trop réduites. On ne conservera qu'une façade.

La collection de pièces anatomiques que le docteur Leloir a mis vingt ans à créer est également devenue la proie des flammes ; c'est une perte très sérieuse, car ces pièces en cire étaient la reproduction des différents accidents qui se produisent chez les syphilitiques et dans les maladies cutanées.

Un grand nombre d'instruments de chirurgie ont été fortement endommagés, et beaucoup sont hors de service.

Contrairement aux craintes exprimées tout d'abord, les maisons voisines, vers lesquelles s'élançaient des gerbes d'étincelles, et qui pendant la terrible nuit n'ont cessé d'être baignées d'une heure durant par des jets de pompes, n'ont pas souffert.

Mais les dégâts matériels seraient peu de chose dans ce sinistre sans exemple dans nos annales, si l'on n'avait à en pleurer les victimes.

L'église sera reconstruite ; un hôpital plus spacieux, plus sain, plus pratique, sera élevé. Rien malheureusement ne saura atténuer le deuil poignant dont plusieurs familles ont été frappées.

Quant à l'hôpital, au point de vue exclusivement matériel, et le point de vue historique mis à part, peu de personnes regrettent cette vieille bâtisse, impropre et malsaine, où les malades se trouvaient en sombre, aussi mal logés que possible.

APRÈS L'INCENDIE

Une foule énorme n'a cessé de stationner, pendant toute la journée et la soirée d'hier, devant l'église et l'hôpital ; mais de sévères mesures d'ordre empêchent les curieux d'approcher.

L'église a l'aspect d'une ruine dévastée, le clocher, dont la pendule est arrêtée à onze heures, s'élève plus que jamais noirs dandes ; à l'intérieur des nefs, un amas de décombres sans nom d'où en et là s'échappent encore quelques jets de fumée.

La chapelle de droite est entièrement détruite; sur le sol des dalles de marbre brisées : dans leurs niches, des saints complètement carbonisés; à gauche, un ange menace de tomber ; partout des candélabres tordus, des débris de bois fumants.

La pignon qui s'appuie contre le clocher, menace de s'écrouler. De même le pignon du fond, à la merci du premier coup de vent.

La sacristie est indemne. On aperçoit un immense coffre-fort et un très joli retable sur lequel sont posés pêle-mêle les objets précieux enlevés à la hâte. Deux tableaux représentant l'un le christ sur la croix et l'autre une scène religieuse ont échappé au désastre.

Détail curieux. A une heure 1/2 du matin, alors que le clocher était en feu, il se dégageait une odeur de fumée des dalles en pierre situées près du maître-autel se sont soulevées par la dilatation.

Interrogatoire de l'ouvrier qui réparait la cloche

L'ouvrier mécanicien qui travaillait à la réfection de la cloche pendant dans le clocher de l'église St-Sauveur se nomme Lante, mécanicien à Ath (Belgique), rue du Chaudron.

Il prenait sa pension à l'estaminet du *Petit Tonnelier*, rue Saint-Sauveur.

Interrogé hier matin par la gendarmerie sur la façon dont le feu s'était produit, il a répondu qu'il avait pris toutes les precautions nécessaires et qu'il était absolument surpris de ce désastre qu'il ne sait à quelle cause attribuer.

Il a même déclaré qu'il avait termine sa journée un peu plus tôt que d'habitude, à cause du vent qui soufflait avec violence et qui le gênait dans son travail.

L'après-midi on le recherche pour obtenir des renseignements complémentaires, mais cet homme était tellement effrayé des conséquences de son imprudence qu'il avait pris le train et était retourné dans son pays.

A la Charité

Nous avons dit que 123 malades ont été transportés à la Charité. Du côté de l'hôpital Saint-Sauveur, « Par suite de l'incendie de l'hôpital Saint-Sauveur qui frappe de nombreuses familles illoises le concert est ajourné à une date ultérieure ».

La commission des Hospices

La commission des hospices s'est réunie à trois heures dans le bureau de M. Tahon, économe, dans le but de rechercher les moyens à prendre pour atténuer le désastre.

Etaient présents : MM. Olivier, président ; Barrois, Warin, Fréquart, Lemay, Danchin, Brunin, secrétaire, Dehaudt, conducteur des travaux.

La commission a examiné les mesures prises à assurer un service provisoire dans le plus bref délai possible. Elle a visité les salles et a préparé le réorganisation de ce service qui se fera dans des conditions restreintes.

Les malades continueront à être reçus à l'hôpital Saint-Sauveur mais seront transportés à la Charité dès qu'il y aura encombrement.

Les malades — enfants blessés ou malades continueront à recevoir des soins à l'hospice général où ils ont été évacués.

A partir de ce matin la réorganisation du service provisoire commencera, mais ce ne sera que dans quelques jours que les malades pourront être reçus à l'hôpital Saint-Sauveur.

Le service d'électrothérapie sera fermé lundi et mardi prochains. Les portes en seront de nouveau ouvertes aux malades mercredi, fêtes avril à l'heure habituelle.

LA SOIRÉE

M. Géry Legrand, sénateur maire de Lille, et M. Contamine, secrétaire général de la mairie, se sont rendus hier soir, à 9 heures 1/2, rue Saint-Sauveur, afin de se rendre compte des mesures adoptées pour empêcher la reprise du feu.

La foule des curieux est toujours aussi compacte et malgré les barrières qui empêchent la circulation aux alentours des édifices, les badauds stationnent longuement et regardent dans la direction des ruines d'où s'échappe de temps à autre un peu de fumée. Deux pompes à vapeur continuent de fonctionner pour arroser les décombres.

M. Géry Legrand est ensuite allé à l'hôpital militaire s'informer de l'état de santé des dix-sept soldats malades.

Tous dormaient d'un sommeil régulier et le médecin chef a assuré à M. le maire qu'il croyait pouvoir répondre de la vie des militaires indisposés.

Il était dix heures lorsque M. Géry Legrand a quitté l'hôpital militaire.

DETAILS HISTORIQUES

L'ÉGLISE SAINT-SAUVEUR

L'église Saint-Sauveur est le plus antique monument de notre ville. Bien qu'on ne sache pas d'une façon exacte en quelles années fut commencée et fut achevée sa construction, on le voit mentionné dans une bulle du pape Célestin II, en 1144, sous Thierry d'Alsace. A son origine, la tour était surmontée d'une flèche de 60 mètres de hauteur que les boulets autrichiens rasèrent au bombardement de 1792.

Notre vénérable concitoyen, M. Chon, dans ses *Promenades lilloises*, consacre les lignes suivantes à l'église Saint-Sauveur :

« L'édifice le plus remarquable à côté de l'hôpital Saint-Sauveur est l'église. Sa tour, qui est superbe, quoique décapitée, est remise à neuf ; le travail de restauration de consolidation a été donné par la municipalité à cité vigoureusement et habilement conduit. Quel bel effet le monument produirait si l'on pouvait faire compléter en réparant la glorieuse blessure de 1792 et en relevant la flèche abattue par les boulets autrichiens !

» Il est bon de rappelle, le temps où l'étais paroissien de Saint-Sauveur, que l'on y entrait immédiatement et de plain-pied sous le buffet des orgues ; il y présent on y pénètre en passant par un vestibule à voûte en bois sculpté, où deux statues d'anges élevées sur leur piédestal sont là comme des sentinelles du saint lieu. L'église est, à mes yeux, une des plus belles de la ville, par ses trois nefs et la hauteur proportionnée des voutes gothiques.

» Ce qui frappe tout d'abord le visiteur, ce sont les splendides verrières du chœur, des chapelles attenantes et du transept. Les vitraux placés derrière le maître-autel, œuvre de Bigoin, ont pour sujet des scènes du Nouveau-Testament, depuis la naissance de Jésus-Christ jusqu'au Calvaire ; les autres sortent de la maison Lorain, de Chartres, sur les dessins d'un professeur de l'Ecole des Beaux-Arts. Ces derniers représentent l'histoire de N. D. de Tongres, la vie de Saint-Joseph et le récit biblique de Tobie.

» Le maître-autel, en beau marbre blanc, est entièrement nouveau, ainsi que plusieurs de ceux qui se trouvent sur les côtés. Devant l'autel de N. D. de Tongres, on voit le tombeau d'une vierge, un particulier, est couchée une pierre sépulcrale qui porte un nom justement célèbre dans nos fastes, celui de Désire-Joseph Vancouscher, né en 1848, et celui de dame Lutiet, son épouse. »

Il y a deux ans, le feu a pris un dimanche pendant la grand-messe dans la chapelle de gauche qui était et est encore en bois et dans laquelle se trouvaient des boiseries qui ont été en partie consumées. L'édifice cependant n'a pas été détérioré. On l'a vite et rapidement éteint.

Les orgues, d'une valeur de 28.000 fr., avaient été inaugurées il y a quatre ans.

On a vu plus haut que l'église renfermait des tableaux et des vitraux de grande valeur ainsi qu'une cloche qui lui avait été donnée en 1640 par l'abbé de Cysoing.

L'HOPITAL SAINT-SAUVEUR

L'hôpital Saint-Sauveur date de près de sept siècles. Après le sac de Lille par Philippe Auguste en 1213, la bonne comtesse de Flandre, Jeanne de Constantinople, fit élever de nombreuses églises et hôpitaux en mémoire des quels l'hôpital Saint-Jean l'Evangéliste (1216). L'autre époque les remparts étaient en deçà de ceux de Vauban. En 1236, Jeanne fonda la mort de Jeanne à l'Abbaye de Marquette qu'elle avait également fondée, l'hôpital Saint-Jean fut en partie détruit par le feu.

Les siècles suivants, que notre cité eut à supporter la détérioréent du reste beaucoup et, dans un nouvel incendie, les précieux titres de fondation furent détruits.

En 1368, le comte Guy de Dampierre, fils de Marguerite de Flandre, sœur de la comtesse Jeanne incorpora l'hôpital dans l'enceinte fortifiée de Lille et une porte dite de Saint-Sauveur fut construite dans les remparts à proximité.

Le roi de France, Philippe-le-Bel, après s'être emparé de Lille, au Bout de onze semaines de siège (1297), confirma quatre ans plus tard tous les privilèges de l'hôpital, qui possédait de riches propriétés à Roncelin, à Thumesnil, à Marcq-en-Barœul, à Annappes, etc.

En 1482, l'hôpital étant devenu insuffisant fut agrandi sur l'emplacement qui le séparait du cimetière entourant l'église. Il eut alors deux salles, une pour les hommes et unique qu'il possédait depuis sa fondation.

Quoique ce fut autour de l'hôpital Saint-Sauveur, de la porte de Fives à la Noble-Tour que se portèrent en 1667 les assauts de l'armée de Louis XIV, l'hôpital n'eut pas trop à souffrir. Les blessés nombreux l'encombrèrent y recevant les soins des religieuses Augustines auxquelles le roi de France adjugeait plusieurs décrets militaires.

En 1606 on procéda à un deuxième agrandissement, l'hôpital ayant reçu des dons et legs qui avaient augmenté ses revenus d'une manière considérable.

Le terrible siège de 1708 et héroïquement soutenu par Boufflers, vint encombrer de nouveau l'hôpital de blessés civils et militaires ; quelques dimensions beaucoup plus réduites que l'établissement actuel il ne reçut pas moins de cent soixante personnes.

En 1792 l'hôpital St-Sauveur comme tout le quartier, comme l'église souffrit, et fort à souffrir du bombardement. Pendant la période révolutionnaire il fut dénommé hopital des Républicains.

Enfin, en pluviose, an V, le nombre des lits fut porté par la Commission des Hospices de Lille à cent cinquante et une salles, malades de trente lits fut installée au premier étage.

L'hôpital Saint-Sauveur reçut la mite de tous les chefs d'état qui vinrent à Lille : c'est M. Carnot que le visita le dernier, en 1887.

LA NOBLE-TOUR

C'est en 1402 — soit 29 ans avant le Palais-Rihour — que Jean sans Peur, Bourgogne, fit construire la Noble-Tour ; on n'a pu connaître ce qui lui avait valu cette appellation.

En 1667, l'armée française fit pour premier objectif de son attaque, et dans la nuit du 26 août elle s'en empara pour y établir une batterie d'artillerie qui canona la ville, piteusement défendue, d'ailleurs, par les Espagnols et les Italiens.

Enfouie à peu près jusqu'au premier étage dans les remparts, la Noble-Tour n'abrit rien de remarquable par ellemême mais mérite d'en parler parce qu'elle tenait fort à cœur des Lillois et des « St Sauveur ».

Il n'y eut jamais de cortège historique à Lille où on ne fit mouvoir la Noble-Tour.

Longtemps il fut question d'y installer un musée d'artillerie. Si les dégâts que incendie y a faits n'en rendent pas la démolition inévitable, ce projet semble devoir être repris du prochain démantèlement.

Nos Dépêches

Par Fil Téléphonique Spécial

LA DÉMISSION DE M. Berthelot

Ministre des Affaires Etrangères

M. Berthelot interviewé

Le *Matin* a interviewé M. Berthelot qui lui a donné les explications suivantes sur les causes de sa démission :

« — J'ai donné ma démission, non-t-il, pour des raisons indiquées dans la note communiquée à la presse à l'issue du conseil des ministres.

» Vous savez que j'ai été le seul qui mon corps défendant d'entrer dans les conseils du gouvernement avec le portefeuille des affaires étrangères. On m'a demandé mon concours à titre de service à rendre à mon pays.

» Du tout, je n'ai pas marchandé. Etous n'ignorez pas comment j'ai si vite récompensé. On m'a injurié, et souvent de nouvaises fois ; mai j'accepte tout, sous le coupe, avec philosophie.

» Malgré tout, c'est avec une joie ému que je prends aujourd'hui ma retraite. Mon but mon passé prouvent que j'ai cherché à servir ma patrie. Ces sentiments ne sauraient l'attention européenne, et tout particulièrement elle de la France, devant me juger bienveillant.

Dans ces conditions, j'ai mieux aimé se démettre des hautes fonctions qu'avait bien voulu me confier M. le président de la République. Je vis surveiller de plus près la santé de mon petit-fils et reprendre mes travaux scientifiques. Je ne demande le vous tais sincère que mon successeur ait, lui, le bonheur de sauvegarder les intérêts sérieux du pays. »

— Or, dit, monsieur le ministre, que vas avez été « débaqué ».

— Que ne dit-on pas? repond M. Berlelot, avec sourire où perce une légère et compréhensible amertume. Tenez, n'a-t-on pas dit que j'avais été brouiller la France et la Russie, à propos d'un déclaration que j'aurais faite à lord Dufferin au cours d'une conversation sur les affaires d'Egypt ?

Eh! bien, c'est complètement faux. Ma première minute de l'incident européen proposé par le projet d'une conférence sur la question ; joinies aux chancels de Paris et de Sèterbourg mon marche absolument d'accord.

» Comment y suis-je mêlé ? Je ne sais pas, piqué des déclarations mêmes faites par M. Cerzon à la Chambre des communes après l'exposé que la communication britannique a été portée simultanément au diverses chancelleries intéressées? D'autre part, à preuve de cette communication de notre note dont j'ai donné lecture à la Chambre des députés.

» Au surplus, comment pourrait-on douter de ce partage d'idées après l'exposé que j'ai donné lors de la réunion de la commission internationale de la Dette publique, quand les deux commissaires étrangers ont unanimement demandé la suite des séances après le rejet de leur proposition d'ingérence ?

— Ne va-t-on pas augurer, dans l'opinion, d'une aggravation dans l'état des relations franco-anglaises ?...

— Pourquoi ? La situation n'a pas changé depuis qu'on a fait connaître la nature des négociations engagées entre l'Angleterre et les puissances européennes. A l'heure où j'ai remis les clefs du quai d'Orsay à M. Bourgeois, rien n'intervenait à prévoir une aggravation dans les questions pendantes avec la Grande-Bretagne. Selon la formule consacrée, les négociations suivaient normalement leur cours.

* *

Au *Figaro*, M. Berthelot a dit :

J'ai conscience d'avoir tenu comme je devais le devoir du ministère. Je suis fidèle au Bloc de longtemps, il me suffit de constater, pour les sur que j'ai agi au mieux de nos intérêts, l'opinion même des Anglais, qui ne cesse de traiter en ennemi la politique britannique, ou lord Rosebery s'est plaindes avantages trop grands que nous avons tirés des négociations. Et ce qui concerne Madagascar, je crois laisser une situation franche, nette, en tes conditions. Pour le reste, celle ne me concerne plus comme ministre, mais cela me regrette encore comme Français, et mes vœux comme mes concours demeurent acquis au ministère qui lui succédera et qui la poursuivra.

L'interpellation de lundi

Paris, 29 mars. — On avait annoncé que M. Poincaré interpellerait demain sur la demande de M. Bourgeois. Si M. Poincaré monte à la tribune son interpellation portera sur un autre objet.

Nous avons voulu connaître à ce sujet l'avis des républicains de gouvernement et nous avons interviewé l'un des chefs du parti et lui tout au moins prématuré d'annoncer, mais a déclaré notre honorable interlocuteur, que les adversaires du cabinet ont pris la résolution d'interpeller demain le président du conseil sur les affaires d'Egypte et les causes qui ont amené la démission de M. Berthelot. Ces questions à politique extérieure sont d'ordre particulièrement délicate.

Il est toujours à craindre qu'on lorque des raisons de patriotisme, même de chauvinisme dont il importe de tenir compte.

M. Léon Bourgeois est trop récemment installé au ministère des affaires étrangères pour ne pas être logiquement en droit de demander le temps nécessaire pour remettre au point les négociations engagées.

D'autre part, le règlement de la Chambre est formel en ce qui touche les questions à politique extérieure.

Pour celles-ci, et celles-ci seulement, l'ajournement, s'il est sollicité par le gouvernement est de droit sans qu'il soit besoin de recourir à un vote de la Chambre.

Le cabinet pourrait avoir recours à ce moyen dilatoire, sans qu'on puisse lui en faire grief.

Cependant les adversaires du cabinet vont avoir l'occasion d'intervenir dans deux questions importantes touchant à la politique étrangère et à la politique générale qu'entend poursuivre le cabinet. La première concerne les crédits de Madagascar; la seconde question touchant intimement la politique générale du cabinet et que le Parlement voudra certainement vouloir trancher avant d'entrer en vacances a trait à la nomination d'un ministre de l'intérieur.

Quel sera l'homme politique désigné? On se complaît à citer des noms qui certainement produiraient mauvais effet sur la majorité républicaine.

Voilà donc deux questions importantes sur lesquelles le parti républicain aura toute facilité d'interpeller le Gouvernement et qui sont d'ordre politique. Les discussions de ces questions ne peuvent guère espérer de meilleures occasions d'établir la nécessité d'en finir avec la politique néfaste du cabinet qui nous gouverne actuellement, mais il faut compter avec l'imprévu ».

Conférence de MM. Bourgeois Doumer et Lockroy

Paris, 29 mars. — MM. Léon Bourgeois, Doumer et Lockroy ont eu cet après-midi au ministère des affaires étrangères, une conférence qui n'a pas duré moins d'une heure.

ENTREVUE DE M. BOURGEOIS

avec notre ambassadeur à Londres

Paris, 29 mars. —M. le baron Alphonse de Courcel, ambassadeur de France à Londres, a conféré hier longtemps avec M. Bourgeois.

Rien n'a transpiré de cet entretien au cours duquel les affaires d'Egypte ont dû être longuement examinées.

Il est probable que M. de Courcel, qui est sénateur de Seine-et-Oise, assistera à la séance du Sénat.

M. Combes à Beauvais

Beauvais, 29 mars. — A la cérémonie de la pose de la première pierre du nouveau lycée, le maire, M. Gardet, a remercié M. Combes d'avoir accepté la présidence de la municipalité beauvaisienne. M. Lesage, député de la première circonscription de Beauvais, répond aux critiques élevées à l'adresse du nouveau lycée. Il fait un historique éloquent et très applaudi du vieux collège appelé à disparaître, qui laissera dit-il, un souvenir vivant chez tous les habitants de Beauvais.

M. Combes prononce ensuite le discours que nous avons donné d'autre part, puis, selon le cérémonial habituel, l'on enferme dans la pierre le document commémoratif signé par le ministre, le préfet et le maire.

Le ministre visite successivement le collège de garçons et celui des jeunes filles, la manufacture de tapisseries où M. Roujon lui présente le personnel.

M. Combes se rend ensuite à l'Hôtel-de-Ville où le maire lui présente le conseil municipal.

Le docteur Lesage présente ensuite au ministre les délégués des loges maçonniques.

M. Combes les reçoit et les félicite du triomphe des idées républicaines et termine ainsi ; A l'époque où les vieilles croyances, plus ou moins abusées et en tous cas erronées, tendent à disparaître, c'est dans les loges que se réfugient les principes de la vraie morale.»

Le ministre repart pour visiter rapidement l'école normale de garçons, l'hopital, l'école normale de jeunes filles.

Il se rend enfin à la Préfecture où a lieu un dîner intime.

Le ministre quitte Beauvais à 9 heures 20, rentrant à Paris.

Les espions de Nancy

Nancy, 29 mars. — L'affaire d'espionnage dont on a fait si grand bruit se borne au cas du fourrier Bouché, comptable d'avoir construit à l'ouil des documents militaires avec lesquels il a accompli le voyage de Metz. Toutes les personnes dans lesquelles on avait voulu voir ses complices ont été relâchées successivement.

Terrible drame à Courbevoie

Courbevoie, 29 mars. — Un terrible drame s'est déroulé ce matin à Courbevoie, dans les circonstances suivantes :

Depuis le 22 mars dernier, le nommé Désiré Lefort, âge de 34 ans, marchand de vins, rue de Bezons, à Courbevoie, était disparu de son domicile en emportant son portefeuille et son argent.

La femme déposa une plainte au commissariat de police et demanda que la préfecture fit rechercher son mari. Les recherches avaient été faites, quand, dans l'après-midi d'hier, Lefort revint soudain chez lui. Une explication assez vive eut lieu entre les deux époux qui parurent néanmoins se réconcilier, car tous les deux continuèrent à servir les clients jusqu'à minuit puis fermèrent leur débit. Ce matin à sept heures, la bonne de Mme Lefort vint comme d'habitude ouvrir le débit du logis.

Elle fut très étonnée de ne pas voir descendre ses maîtres et manifestait déjà sa surprise a une de ses amies, quand, vers 7 heures, Lefort apparut à son comptoir. Toutefois avant de descendre, il avait fermé à double tour la porte de la chambre à coucher.

Il se mit à servir tranquillement ses clients, s'entretint avec eux et à l'un d'eux qui lui demandait où était sa femme, il répondit d'un ton joviel qu'elle était allée au marché de Puteaux.

Cette conversation surprise par la bonne, augmente encore ses soupçons et lorsque Lefort, après avoir bien déjeuné, partit vers 4 heures, sous prétexte de chercher le dîner, elle monta à la chambre des deux époux et regarda par la serrure.

Un horrible spectacle s'offrit à ses yeux. Dans la chambre, tous les meubles étaient bouleversés, au milieu de la literie, gisait dans une mare de sang, Mme Lefort, qui ne donnait plus signe de vie. Affolée, la bonne fourrit prévenir M. Baude, commissaire de police, qui fit ouvrir la porte par un serrurier. Un médecin-mandé aussitôt, a constaté que Mme Lefort avait été frappée de plusieurs balles de revolver, dont une au travers du poumon gauche, avait déterminé la mort.

On interrogea la petite fille de Lefort, âgée de 11 ans, qui pendant toute la journée, avait joué sans soupçonner le drame qui se passait.

L'enfant déclara alors qu'elle avait assisté à la scène du crime.

« Papa et maman, n-t-elle dit en pleurant, se sont disputé bien fort et se sont dit de vilains mots. Papa a sorti un revolver de sa poche et a tiré sur maman qui est tombée et a voulu m'emmener avec lui. Mais papa a vu que maman était par terre et saignait beaucoup, il m'a recommandé de ne rien dire à personne. »

En effet, l'enfant avait gardé un silence complet et c'est grâce à cela que sa mère sera guérie d'ici quelques jours.

Lefort n'a pas reparu depuis 4 heures 1/2.

On pense qu'il a dû reprendre le train et se rendre à Paris.

Le ménage Lefort n'avait jamais été très uni et de fréquentes discussions se produisaient entre les deux époux. Mme Lefort était très estimée. Elle laisse quatre enfants dont l'aîné, un vieil de 16 ans, est âgé de onze ans.

LE PROCÈS RESSÉGUIER

Toulouse, 29 mars. — La *Dépêche de Toulouse* reçoi dépêche pour comparaître devant la cour d'appel.

On sait que M. Rességuier n'accepte pas le jugement rendu par le tribunal et a fait appel à cet

La Neige en Savoie

Chambéry, 29 mars. — Depuis hier matin, il neige abondamment en Savoie. Les montagnes environnantes sont couvertes de neige très jolies attitude d'une couche blanche qui ne fait qu'augmenter.

La neige tombe également dans les vous, mais comme le sol est humide, elle fond sur le fur et à mesure : il est à craindre que le temps s'éclaircisse pendant la nuit et qu'une gelée qui produirait de graves dégâts se se produise.

Un croiseur prêt à partir

Toulon, 29 mars. — L'amiral Gervais a reçu l'ordre de tenir un des croiseurs de son escadre sous pression.

La tempête

Paris, 29 mars. — Par suite de la tempête qui souffle depuis quelques jours sur les côtes, on signale deux naufrages à Douarnenez.

La chaloupe *Vive-Dieu-Bon-Voyage*, armée pour la pêche du maquereau, montée par dix hommes d'équipage, qui était partie mercredi de l'île de Sein, s'est perdue corps et bien dans la nuit de jeudi dans la baie de Douarnenez.

Une autre chaloupe de pêche de Douarnenez s'est perdue avec trois hommes d'équipage près de l'île de Sein.

Nouvelles étrangères

Entrevue de Crispi et de Guillaume

Rome, 29 mars. — M. Crispi se rend à Naples. On croit qu'il fera une visite à Guillaume II.

Les Espagnols à Cuba

Madrid, 29 mars. — Une dépêche officielle de la Havane annonce que les insurgés qui essaye par trois fois de forcer la ligne de Mariel, et trois fois ont été repoussés. Le bataillon de Navarra a battu à Saduna, une bande de 4.000 rebelles. Le colonel Hernandez en a dispersé une autre à Linonas. On signale plusieurs autres rencontres dans lesquelles les insurgés ont éprouvé des pertes très sensibles.

Dernière Heure

Les journaux de ce matin

La situation ministérielle

chez M. Delafosse

Du Gaulois :

Voici ce que M. Delafosse que nous avons interrogé hier, a bien voulu nous dire au sujet de son interpellation : « J'ai annoncé à nos amis dit-il, que j'adresserais une question au gouvernement sur sa politique extérieure. Je maintiendrai, mais ou plutôt mes collègues n'en prenne l'initiative à ma place.

Dans ce cas, je lui céderais le pas bien volontiers.

Mais vous-même, dit M. Delafosse, m'apportez-vous du nouveau ? Avez-vous des renseignements particuliers sur les dispositions du ministère ?

— On prête à M. Bourgeois, répondons-nous, l'intention d'éviter le débat en arguant des dangers d'une discussion susceptible de compromettre les résultats des négociations diplomatiques actuellement engagées et en promettant d'apporter tous les documents indispensables le jour où une solution définitive aura été acquise ».

— M. Berthelot m'a donné une réponse de ce genre, lorsque je lui manifestais il y a quelques jours le dessein d'obtenir de ces parties glorieuses mesures à la Russie.

Je n'insistai point. Une pareille solution est indumissible maintenant que la situation s'est considérablement aggravée.

Le départ de M. Berthelot est un indice évident de cette aggravation. La situation actuelle est obscure, inquiétante.

Il est impossible qu'il nous partions en vacances, sans qu'une déclaration officielle vienne, rassurer l'opinion, ou tout au moins, sans la, fixer sur un si grave sujet.

Chez M. Bardoux

Je ne sais pas encore, nous dit l'honorable sénateur, dans quels termes précis je formules rai ma question ou plutôt mes questions, mais elles seront pressantes.

Je demanderai tous les éclaircissements que l'on peut exiger dans une matière aussi délicate. Il n'est pas dans ma pensée d'aligner entre moi et le ministère une sorte de l'interpellation des groupes, ils eussent décidé d'interpeller.

Cependant tout dépend des réponses qui nous seront faites. Il se pourrait que si elles ne nous satisfont pas, quelqu'un demandât à transformer ce question en interpellation.

— Demanderez-vous à connaître les causes de la démission de M. Berthelot ?

Cette démission est un incident sans importance. Ce qui nous occupe, ce n'est pas M. Berthelot, se sont ses actes ou plutôt les actes du ministère. Quand nous les connaîtrons nous pourrons les juger ou les critiquer s'il y a lieu.

Chronique du Sport

Au Vélodrome d'Hiver

Paris, 29 mars. — Il y avait beaucoup de monde aujourd'hui au Vélodrome d'hiver. Le programme de la réunion comportait une course de 50 kilomètres, avec entraineurs, qui devait mettre en ligne Lucquet, Lacquehay, Lacquet quelques autres de moindre importance, et de fait, cette épreuve a tenu ce qu'elle promettait et a été vraiment intéressante.

Sept concurrents étaient présentés au départ : Collomb, Cissac, Huret, Loibud, Bouhours, Lartigue et Gouff.

Le coup de pistolet, Huret suivi de Bouhours, a pris la tête et n'a pas tardé à distancer ses concurrents, mais sans parvenir à prendre un tour à Bouhours, qui a lutte en désespéré.

De bout en bout, Huret a marché à un train endiablé, convaincu 10 kilomètres en 12 minutes 39 secondes 20/5 ; 20 kilomètres en 25 minutes 32 secondes 20/5 ; 30 kilomètres en 38 minutes 9 secondes 2/5 ; 40 kilomètres en 51 minutes 5 secondes 3/5 et 47 kilomètres 45 mètres en une heure après le départ.

Huret terminait les 50 kilomètres en 1 heure 3 minutes 41 secondes 2/5 battant Bouchours 2e à 150 mètres et Cissac 3e à plusieurs tours.

Les autres épreuves ont été sans intérêt.

Le handicap initial, disputé en séries, est resté à Gras, battant Hemain 2e et Gilbert 3e.

La